



Commune de
Murs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT D'APT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs
11	6	10	1

<u>Objet de la Délibération</u> Désignation des délégués du Comité du Bassin d'Entreprises (CBE) du Pays d'Apt DÉLIBÉRATION N°2026-CM1604-09	L'an deux-mille-vingt-six, le seize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le dix avril de la même année, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Alexandre BERGODAA. <u>Présents</u> : M. Alexandre BERGODAA, M. Raphaël JEAN, Mme Raymonde DE BRAUWER, M. Grégoire PITOT, M. Guy LOOP, M. Michel BLATGÉ, M. Roger SIGRIST, Mme Jessy EYCHENIÉ, Mme Céline PHILIPPON et Mme Émilie BERGODAA <u>Absents</u> : Mme Françoise BERRY (Pouvoir donné à M. Michel BLATGÉ) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Jessy EYCHENIÉ
--	--

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire et son suppléant chargés de représenter la Commune au sein du Comité de Bassin d'Entreprises du Pays d'Apt (CBE-Apt).



LE CONSEIL MUNICIPAL

ayant ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DÉSIGNE les délégués suivants pour représenter la Commune au sein du Comité de Bassin d'Entreprises du Pays d'Apt (CBE-Apt) :

Titulaire	Suppléant
Alexandre BERGODAA	Michel BLATGÉ

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

la Secrétaire de Séance

Jessy EYCHENIÉ

le Maire

Alexandre BERGODAA

